

VUE D'HAUTE-COMBE, PRISE DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE

NOTICE

SUR LA ROYALE ABBAYE

D'HAUTECOMBE.

Par J. L. COT.

Deuxième Édition,

ENTIÈREMENT REVUE,
ET AUGMENTÉE DE LA DESCRIPTION DES NOUVEAUX MONUMENS.

Isti sunt dies, quos nulla unquam
delebit oblivio. ESTER, cap. X.



A CHAMBÉRY,
CHEZ PUTHOD, IMPRIM.-LIBRAIRE, PLACE S.-LÉGER.

1836.

AVIS

SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

La Notice que nous nous sommes proposé de faire réimprimer, a été la première, en 1826, à révéler au public les documens alors peu connus et impatiemment désirés des vicissitudes de la royale Abbaye d'Hautecombe. L'à propos de sa publication, sa forme portative, son exactitude, lui ont valu un accueil favorable. Elle a été, aussi long-temps que l'édition n'a pas été épuisée, le guide du voyageur à Hautecombe.

Cette nouvelle édition a été revue, corrigée et considérablement augmentée, pour la mettre au niveau de l'état actuel du royal Monastère. Hautecombe, dejà si intéressant par tous les souvenirs qui s'y rattachent, est devenu, par la munificence royale, le triomphe de la sculpture de notre

époque. Depuis dix ans MM. Cacciatori, dirigés par le savoir de l'un de nos plus habiles architectes, y ont déployé toutes les ressources d'un talent inimitable; ils ont étonné les connaisseurs.

Nous devons à l'obligeance d'un artiste distingué les données qui ont servi à la description des nouveaux monumens; il les a fournies avec un tel abandon, que la Notice anticipera, pour ainsi dire, sur les productions à venir des MM. Cacciatori; en sorte qu'elle pourra tenir lieu de *Cicerone* à quiconque, arrivant à Hautecombe, cherchera à se reconnaître dans l'immensité des sujets sur lesquels il est venu méditer.

NOTICE

SUR LA ROYALE ABBAYE

D'HAUTECOMBE.

TITRE PREMIER.

ILLUSTRATION DE L'ABBAYE D'HAUTECOMBE.

—

ARTICLE PREMIER.

Ancienneté de l'Abbaye. — Grands hommes qu'elle a produits. — Attribut unique qui distingue ce monument.

L'ABBAYE d'Hautecombe, que la piété de notre auguste monarque vient de restaurer, est un des plus anciens Monastères de l'ordre de Cîteaux (1), et le monument le plus éminemment national et historique dont la Savoie puisse se glorifier. Fondée en 1125

(1) L'Abbaye de Cîteaux fut fondée en 1098 par S. Robert.

par le Comte Amédée III (1), elle servit souvent d'habitation et toujours de tombeau à nos Princes aussi long-temps qu'ils résidèrent en Savoie (2); donna à la patrie des historiens (3), à la chrétienté les Papes Célestin IV (4) et Nicolas III (5), et avait porté son illustration à son comble, lorsque l'époque désastreuse de 1792 vint compléter sa détérioration, que bien des vicissitudes avaient déjà commencée.

Les cendres vénérées réunies dans ce Monastère, les armoiries, les inscriptions, les épitaphes, les symboles, les statues, tous les insignes enfin qu'il renfermait, et qui en faisaient une mine inépuisable de documens relatifs à notre histoire, l'avaient complètement identifié avec la mémoire des aïeux de nos Rois. Là venait, pour ainsi dire, se vivifier chaque

(1) Il y appela des Moines de l'ordre de S. Basile, dépendans de l'Abbaye d'Aulps; ils habitaient la montagne de Sessine, près du village des Granges, sur la route de Rumilly; à l'invitation de S. Bernard, ils embrassèrent la règle de Cîteaux. L'acte de cession fut fait en faveur de *S. Amédée d'Hauterive, premier Abbé d'Hautecombe;* il comprenait plusieurs biens situés en Chautagne, près du lac du Bourget, qui, dans la donation, est appelé *lac de Chatillon*. S. Bernard fait mention d'Hautecombe dans ses Epîtres 28 et 142. (Grillet.)

(2) Pendant plus de deux siècles, alors même qu'ils décédaient dans des pays éloignés.

(3) La Chronique d'Hautecombe était célèbre. Guichenon (page 224) se sert déjà du témoignage de Geoffroy, Abbé d'Hautecombe, pour prouver que l'Abbaye de Tamié fut créée en 1132.

(4) Elevé au pontificat l'an 1241; il était de la maison de Chatillon de Chautagne.

(5) De la maison de Cajetan des Ursins; il obtint la tiare en 1277.

trait de leur grandeur. Aussi, comme elle, traversant les siècles, il semblait que la main des révolutions ne l'avait dépouillé que de ce qu'il avait de terrestre : notre Savoie mettait à la place d'Hautecombe détérioré, le monument d'amour, de reconnaissance et de fidélité qu'elle élevait depuis huit siècles à la mémoire de ses Princes.

Aujourd'hui que la Royale Abbaye renaît du sein de la dévastation, nous éprouvons le besoin de nous entretenir de ce qu'elle était, de nous représenter, dans leur détail les vicissitudes qu'elle a éprouvées. Nous ne recherchons pas pour cela des discours préparés avec art; nous satisfaisons notre impatience avec quiconque en parle le premier. Nous-même, ayant à fournir quelques documens (1) sur l'épisode le plus intéressant du Monastère, nous apportons notre déposition, notre témoignage et nos notes.

Nombre d'étrangers s'imaginent que les marbres et les peintures d'Hautecombe, que son site agréable et pittoresque offrant sous un seul coup d'œil la perspective riante des rivages du lac et le tableau vaporeux de Chatillon, font tous les frais de l'admiration que cette Abbaye nous cause : ils en établissent même la comparaison soit avec le superbe St-Denis, soit avec ces hypogées que les Grecs et les Romains décoraient avec toute la magie des arts et de la richesse réunis. Si les

(1) Voyez Tit. IV.

étrangers prennent le change sur les véritables motifs de notre enthousiasme, s'ils ignorent que chaque grain de poussière de l'Abbaye dont nous parlons en fait l'objet, c'est qu'aucune nation n'a été marquée pour avoir eu, comme nous, dans une seule famille et pendant huit siècles, une succession continue et à jamais mémorable de bons Princes.

Que la France vînt à découvrir quelques tombes royales dans les profondeurs de St-Denis, elle éprouverait, au lieu de nos sensations actuelles, l'alternative de penser que là étaient aussi les dépouilles des Louis XI et des Charles IX. Mais, supposé qu'elle retrouvât identiquement, à notre exemple, les dépouilles mortelles des Rois qu'elle vénère,... celles de S. Louis et d'Henri IV,... par combien de fêtes et de démonstrations de joie tout Français n'en célébrerait-il pas l'inauguration!

ARTICLE II.

Eloges des Princes ensevelis à Hautecombe.

Si nos Aimon, nos Comte vert, développant leurs éminentes qualités sur un théâtre moins brillant, n'ont pas laissé des souvenirs aussi universels que les deux héros français, ils en ont laissé d'aussi profonds et de non moins durables. Les peuples ne pèsent pas le mérite des Rois à la balance de la Renommée. A leurs

yeux, S. Louis rendant la justice sous un arbre à Vincennes, Gélon stipulant pour les droits de l'humanité, éclipsent toute la gloire des conquérans les plus renommés. D'après ces bases, il nous est bien permis de croire qu'ils n'étaient pas non plus sans mérite ces Princes qui firent naître et croître la prospérité de leur royaume à travers mille obstacles; qui dans ces temps où nos peuplades se débattaient dans l'immense cercueil de l'ignorance, se distinguaient déjà au milieu des rochers de la Savoie, comme législateurs et politiques, et, de plus, par la supériorité du courage et de la tactique. D'ailleurs, les historiens de tous les temps se sont chargés de justifier par leurs éloges toutes nos préventions nationales. Même, de nos jours, Lesage (Lascases), peignant à grands traits, dans son Atlas historique, la galerie des Comtes et des Ducs ensevelis à Hautecombe, la termine ainsi : « La descendance d'AMÉDÉE V n'est plus qu'une « suite non interrompue de grands Princes ; lui-« même porte le nom de *Grand*, et le mérite. AIMON, « par sa sagesse, mais surtout le COMTE VERT et le « COMTE ROUGE, par leur valeur et leurs entreprises, « leurs succès et leur habileté, sont l'honneur et la « gloire de leur Maison. Ces Princes, toujours en « guerre avec leurs voisins, triomphent de leurs at-« taques et de leurs ligues; ils battent les uns, sou-« mettent les autres, en réduisent quelques-uns au « désespoir, et s'agrandissent aux dépens de tous. »

ARTICLE III.

Indication des Princes inhumés à Hautecombe. — Notes historiques.

Outre les Princes dont nous venons de parler, Hautecombe renferme les dépouilles mortelles des autres successeurs d'Amédée III, jusqu'en 1497, de personnages illustres par leur sainteté ou leur courage, de plusieurs femmes et enfans, tous issus de la Maison de Savoie, ou qui lui appartiennent par des alliances.

Nous allons donner par ordre chronologique le nom de ceux dont les historiens ont signalé l'inhumation à Hautecombe, en les accompagnant de courtes notes historiques, à l'usage de ceux qui ne sont pas familiarisés avec l'histoire de la Savoie. Ce travail a déjà été traité dans la Notice historique et descriptive d'Hautecombe, avec la profondeur de talent qui distingue son auteur; nous n'aurions pas osé l'aborder après lui, si cet ouvrage, vainement recherché, n'avait pas été circonscrit à un trop petit nombre d'exemplaires.

PRINCES INHUMÉS A HAUTECOMBE.

I. Germaine de Zæringen, fille de Berthold, Duc de Zæringen, Vice-Roi d'Arles, morte en 1162. Elle avait été mariée en premières noces à Henri-le-Lion, Duc de Bavière, et épousa en secondes noces Humbert III (1157), dont elle eut Agnès de Savoie, fiancée à Jean, fils d'Henri II, Roi d'Angleterre.

II. Humbert III, surnommé *le saint*. Ce Prince naquit au Château d'Aveillane le premier août 1136. Amédée III, son père, le confia de bonne heure aux soins du vertueux Amédée d'Hauterive, évêque de Lausanne, et le lui donna pour tuteur avant de mourir, à Nicosie, à son retour de la Terre sainte. Elevé au Monastère d'Hautecombe, dont le prélat de Lausanne était Abbé, Humbert III donna jusqu'à la fin de ses jours les marques les plus insignes de sa profonde piété. Il enrichit plusieurs églises et monastères, créa la Chartreuse d'Aillon, ajouta à la dotation de l'Abbaye d'Hautecombe, et fonda celle d'Aulps, de concert avec Girard d'Allinges. C'est dans la solitude de ces deux derniers monastères, qu'il passa la plus grande partie de sa vie.

Pour juger du mérite de ce souverain, le saint Louis de la Savoie, il faut se reporter à l'époque où il vécut. C'était le siècle de la vie contemplative, le haut point d'ascension de la puissance spirituelle. Les rois, les princes, les grands seigneurs étaient sous l'habit religieux, ou sous celui du croisé. Ce qu'on n'apprécie pas assez de nos jours, c'est que tout cela devait être ainsi, même humainement parlant, et que tout ce qui s'est opéré dans des vues si pieuses profita à la chose publique. D'une part l'invasion d'Orient détruisit les funestes effets de l'invasion des Barbares ; elle contribua à l'affranchissement des communes, à la renaissance du commerce et des lettres, et porta à la

féodalité, c'est-à-dire aux descendans des Francs, des Goths, des Burgondes, un coup décisif. D'autre part, la multiplicité des monastères eut un résultat doublement fructueux : les bois, les forêts, les broussailles, les terres inhabitées furent données à l'agriculture par les pieux cénobites qui s'y réfugiaient; et ces mêmes cénobites adoucissaient chaque jour, par la pratique et l'enseignement des lois divines, la férocité encore vivante des peuples du Nord.

En tout cas, Humbert III quittait quand il le fallait le cilice pour la cuirasse. Il vainquit en personne le dauphin Guy VII, devant cette même forteresse de Montmélian, où le père de celui-ci avait été taillé en pièces par Amédée III; il se distingua entre tous au siége de Milan, où il était allé joindre Frédéric Barberousse, et amortit à main armée la turbulence de Mainfroi et de l'Evêque de Turin. Il fut moins heureux dans les querelles de l'empereur Frédéric avec les villes lombardes. Celles-ci, soutenues par le Pape, combattaient pour leurs lois municipales; Humbert III ayant refusé son concours à l'empereur, fut mis au ban de l'empire, vit son pays ravagé, la ville et le château de Suze, qui renfermait les antiques archives royales, brûlés irréparablement; enfin, ses vassaux au-delà des monts en pleine révolte. Il lui fallut attendre le départ du terrible Frédéric pour les faire rentrer dans le devoir. Humbert mourut à Chambéry, le 4 mars 1188.

III. Guillaume de Savoie, cinquième fils du Comte Thomas Ier. Il fut légat du St-Siége en France, et revêtu successivement des évêchés de Valence et de Liége. Ayant été choisi pour conduire en Angleterre Eléonore de Provence, sa nièce, mariée à Henri III, ce monarque le combla des marques les plus éclatantes de son amitié et de sa considération.

Les ennemis de l'Eglise romaine l'ayant pris à son retour d'un voyage à Rome, l'emprisonnèrent à Assise, où il mourut de poison en 1239.

IV. Amédée IV, né à Montmélian en 1197, était fils du Comte Thomas, fondateur de la ville de Chambéry ; il avait 36 ans lorsqu'il fut élevé à la souveraineté. Ayant continué les armemens commencés par son père, il eût pu faire rentrer de vive force la ville et l'évêque de Turin dans le devoir ; mais, bon et généreux, il céda à leurs prières, et reçut leur serment de fidélité (1235). L'adresse de ce prince à diviser ses ennemis est restée célèbre ; son esprit de conciliation ne le fut pas moins : pour couper court aux mauvaises intentions de ses ennemis principaux, les marquis de Montferrat et de Saluces, il les choisit pour gendres. Frédéric II ayant été très-bien reçu par Amédée à son entrée à Turin (1238), lors de son voyage en Italie, érigea pour lui le Chablais et la vallée d'Aoste en Duché ; ce qui n'empêcha pas le nouveau Duc de continuer à porter le titre de Comte de Savoie. On place sous son règne (1248) le tremble-

ment de terre qui fit crouler la montagne de Grenier, et forma l'immense amas de ruines connu sous le nom d'Abîmes de Myans. M. le Chanoine Chevray a fait sur cette catastrophe une notice pleine d'intérêt, et qui a dû lui coûter d'immenses recherches.

V. Thomas de Savoie fut le troisième de cette belle lignée de 15 enfans qu'eut le Comte Thomas Ier. Il naquit à Montmélian l'an 1159, et fut le chef de la branche des Princes d'Achaïe et de celle des Barons de Vaud.

Thomas de Savoie obtint par ses belles qualités des apanages de tous les Princes de la chrétienté. Amédée IV, son frère, lui donna en fief les comtés de Maurienne et de Piémont; l'empereur Frédéric II, le Canavesan, la ville de Turin et autres circonvoisines; S. Louis, Roi de France, son neveu, lui fit obtenir Jeanne en mariage, et par elle les comtés de Flandre et de Hainaut; Henri III, roi de la Grande-Bretagne, lui concéda la liberté de commerce pour ses Flamands dans toute l'Angleterre; enfin, le St-Père lui fit donation de la principauté de Capoue, le nomma grand Gonfalonier des Etats romains, et lui fit épouser sa nièce en secondes noces.

L'adage vulgaire, *qui terres a, guerres a*, était à la lettre applicable à l'époque où vécut Thomas. Pas un seigneur qui ne voulût mesurer ses armes contre ses voisins, pas une ville un peu considérable qui ne guerroyât pour ses lois municipales. Aussi ce Prince, ex-

cellent guerrier, eut autant d'occasions de se distinguer qu'il en voulut. Dans une des principales, il surprit Bruxelles, et fit prisonnier le duc de Brabant et son frère. Cependant, dans la suite, voulant, comme régent des Etats, faire rentrer dans le devoir Asti, Turin et leurs évêques, il fut lui-même battu à Monte-Bruno, et emmené prisonnier à Asti. Ses ennemis, moins généreux qu'il ne l'avait été pour le duc de Brabant, ne le relâchèrent qu'à des conditions exorbitantes. L'empereur Richard annula ce traité extorqué par la violence. Thomas vint mourir à Chambéry en 1259.

VI. Pierre de Savoie, le septième des enfans du Comte Thomas, né au Château de Suse en 1203, mort au Château de Chillon en 1268, fut surnommé le *Charlemagne*. Ce Prince, par sa prudence, par sa valeur et par ses talens, rendit d'importans services à Amédée IV, se distingua dans les négociations, dans les conseils, à la guerre et dans les tournois. Il tenait déjà un rang élevé parmi les seigneurs de la haute Allemagne, avait été nommé Comte de Romond et de Richemont, institué par Ebebal héritier du comté de Genève, et admis au protectorat des villes de Sion et de Lausanne, lorsque la mort de Boniface lui transmit les Etats de ses pères, par droit de proximité, observé jusqu'au Comte rouge, et non par ordre de primogéniture.

Pressé de venger la mort de Boniface, le Comte de

Savoie franchit les Alpes avec une armée, et assiégea Turin. Cette ville s'étant rendue à discrétion, fut pardonnée généreusement. Ayant été rappelé en Angleterre, Pierre y obtint de l'empereur Richard, alors sur son départ pour l'Allemagne, la concession de tous les fiefs mouvans de l'empire qu'avait possédés Herman, comte de Kibourg, et l'investiture des pays et duchés de Chablais et d'Aoste, avec le titre de vicaire général de l'empire. Revenu en Savoie en toute hâte pour faire face aux soulèvemens de Rodolphe, Comte de Genève, du sire de Beaujeu, et des villes de Turin et d'Asti, il força à main armée les deux premiers à la soumission, mais se perdit en vains efforts contre Asti et Turin.

Ce Prince ajouta à ses Etats Genève et nombre de fiefs en Helvétie, dont il composa la baronnie de Vaud. Il reçut en don l'anneau de S. Maurice, relique qui sert d'investiture aux Princes de Savoie, après en avoir servi aux rois de la Bourgogne.

VII. Boniface de Savoie, onzième fils du Comte Thomas. Ce grand personnage fut successivement Evêque de Belley (1234), Administrateur de l'évêché de Valence (1241), Archevêque de Cantorbéry, et Primat d'Angleterre. Ramené en Savoie par le désir de visiter son frère le Comte Philippe, il mourut à Ste-Hélène le 14 juillet 1270. Son monument en bronze était au côté droit du grand-autel, à Hautecombe.

VIII. Marguerite de Savoie, fille du Comte Thomas, fut mariée (1218) à Herman, Comte de Kibourg, et mourut en 1283.

IX. Jean de Savoie, fils d'Amédée V, mort en bas âge (1284).

X. Philippe de Savoie, le huitième fils du Comte Thomas, né à Aiguebelle (1207), mort le 17 novembre 1285 au Château de Roussillon. Etant entré dans l'état ecclésiastique, sans être promu aux ordres sacrés, il fut successivement chanoine de Metz, Prévôt de Bruges, Evêque de Valence, grand Gonfalonier, Archevêque de Lyon, et avait un grand nombre de bénéfices en France et en Angleterre, lorsque, dans l'espoir de succéder à son frère, qui n'avait pas d'enfans, il renonça aux biens que lui prodiguait l'Eglise, et se maria à Alix, héritière du Comte de Bourgogne. Philippe succéda au Comte Pierre, comme il l'avait prévu, en excluant les enfans de Thomas par son droit de proximité, et non de primogéniture.

Ce Prince, quoique d'un âge avancé (61 ans), soutint avec vigueur les droits et l'honneur de la couronne, fit lever le siége de Neuchâtel à Rodolphe, Comte d'Habsbourg, et secourut Marguerite de Savoie contre ce même Rodolphe, devenu empereur des Romains.

XI. Jeanne de Montfort, deuxième femme de Louis de Savoie, Baron de Vaud, morte en 1293.

XII. Sibille de Beaugé, fille et unique héritière

de Guy, sire de Beaugé, seigneur de Bresse, première épouse d'Amédée V, mère d'Edouard et d'Aimon Elle mourut en 1294.

XIII. Louis de Savoie, premier Baron de Vaud, fils de Thomas II, né en 1250. Ce Prince passa une grande partie de sa vie hors des Etats, fut prisonnier à l'âge de 16 ans, suivit S. Louis en Orient, revint en France, et après avoir passé quelque temps à la cour de Philippe II, se fixa pour le reste de sa vie auprès de Charles d'Anjou, roi de Naples. Il aida ce monarque, son ami, à pacifier son royaume, et mourut à Naples en 1302.

XIV. Agnès, fille d'Amédée V, morte en 1322.

XV. Amédée V, dit *le Grand*, fils de Thomas II, Comte de Flandre, né au Château du Bourget le 4 septembre 1249, mort le 16 octobre 1323. Philippe l'ayant élevé et nommé son successeur, il parvint au trône en 1285, en mettant en oubli l'ordre de la représentation à l'infini, qui eût appelé Philippe, fils de Thomas III, son frère aîné. On est poussé à croire que le mode de succession, déjà réglé par la loi des fiefs à la diète de Romaglia (1026), si connu aujourd'hui sous le nom de légitimité, était peu observé par les premiers Princes de la Maison de Savoie, puisqu'ils disposaient de la couronne comme d'un simple héritage. De quelque opinion que l'on soit, il faut pourtant convenir que la transgression de l'ordre de primogéniture fut une calamité pour le pays, une source

de guerres intestines, de concessions, de démembremens, qui eussent anéanti cette Maison naissante, sans la prudence, la sagesse et la valeur des successeurs d'Othon. Il leur fallut à plusieurs reprises récupérer le brillant héritage d'Adélaïde (1). Pour éviter de funestes dissensions, le nouveau souverain concéda *en fief* à Philippe, prince d'Achaïe, tout ce qu'il possédait en Piémont, à l'exception de la vallée de Suse, et relâcha à Louis, son frère cadet, la baronnie de Vaud (2). Amédée sut compenser ces concessions; il ajouta à ses Etats 1° la Bresse et le Bugey, du chef de Sibille son épouse (1272); 2° le vidamé de Genève, le Bas-Faucigny et le Château de l'Isle (1308), dans les guerres qu'il eut à soutenir contre le dauphin et le comte de Genève; 3° et, par les services qu'il rendit à Henri VII, le comté d'Asti (1313). Amédée se distingua dans presque toutes les guerres qu'il eut à soutenir. Il en eut d'interminables avec le dauphin de Vienne et le comte de Genève; il en eut avec les mar-

(1) M. Cibrario, à qui l'histoire de Savoie doit de profondes recherches, pense que, dans la Maison de Savoie « on accordait quelquefois une partie de l'usufruit ou de la juridiction, mais jamais aucune part dans la véritable souveraineté ». Il ne m'appartient pas de discuter cette assertion; cependant j'aimerais à la faire concorder avec le document de l'an 1064 découvert par le même auteur, portant que les fils d'Othon régnèrent *conjointement* avec leur mère.

(2) Ce relâchement a dû être complet, puisque M. Cibrario cite l'acte par lequel l'empereur Rodolphe accorda à ce Baron le droit royal de battre monnaie, qui n'eût pu lui compéter s'il n'avait eu que partie de la juridiction.

quis de Montferrat et de Saluces, et même avec Philippe, prince d'Achaïe, qui voulait se rendre indépendant; il fut heureux contre tous. Ces guerres, qui eussent suffi à la réputation d'un autre, n'ont contribué qu'en partie à la sienne. Ce fut sur de plus grands théâtres, en France, en Italie, en Orient, que sa valeur, ses talens, sa modération brillèrent de l'éclat le plus vif, et lui valurent le surnom de *Grand*. Il serait trop long et hors de notre sujet de les énumérer; nous dirons seulement qu'il dirigea personnellement 32 siéges, assista à 22 batailles rangées, et délivra Rhodes, assiégée par les Turcs, par le seul fait de son concours (1310). Il perpétua le souvenir de cette action, vainement niée de nos jours, en substituant dans ses armoiries la devise FERT aux aigles, et y ajoutant cette croix blanche, qui seule y brille maintenant.

XVI. Edouard, dit *le libéral*, né le 8 février 1284, à Bourg-en-Bresse. Ce Prince, élevé à l'art de la guerre par les soins du grand Amédée son père, s'en montra le digne successeur. Envoyé à l'âge de 20 ans au secours de Philippe-le-Bel, il combattit vaillamment pour ce monarque, et, dans la bataille de Mons-en-Puelle, le sauva par sa valeur des mains des Flamands ses ennemis. Revenu en Savoie, il prit d'assaut le Château de Lucinge, recouvra le Fort de l'Ecluse, dispersa près de la Côte-St-André les troupes gascones qui la ravageaient, et fut l'un des arbitres de Philippe-le-Bel et du duc de Bourgogne. Après un pareil

début, ce Prince était déjà connu dans le monde politique, lorsque, par la mort d'Amédée, il se trouva placé à la tête des Etats de Savoie.

Edouard embellit les premiers jours de son règne par des bienfaits et la confirmation des anciennes franchises; mais bientôt il se trouva embarqué dans une guerre animée contre le dauphin de Vienne, le comte de Genève et le baron de Faucigny, ligués contre lui; il les battit d'abord sous le Fort d'Alinges, ensuite en bataille rangée sous le Mont-du-Mortier. Malheureusement, voulant profiter de sa victoire, il s'avança jusque sous le Château de Varrai, et y fut défait. Dans cette journée, l'élite des Savoisiens resta sur le champ de bataille ou au pouvoir de l'ennemi. La rançon des prisonniers s'éleva à des sommes énormes, dont la plus grande partie fut acquittée sur le trésor public. L'arrivée des Juifs en Savoie date de cette époque (1325). Edouard, par son activité, répara bientôt les funestes effets du combat de Varrai, maintint l'intégrité de son territoire, secourut l'évêque de Maurienne, qui lui remit la moitié de la juridiction civile, et mena en personne des troupes au roi de France. Il mourut à Chantilly en 1329.

XVII. Yolande de Montferrat, morte le 24 décembre 1342, épousa le Comte Aimon (1333), et lui apporta en dot des droits sur le marquisat de Montferrat, qui se sont réalisés deux siècles plus tard. Elle donna le jour au Comte vert.

XVIII. Aimon, surnommé *le Pacifique*, né à Bourg-en-Bresse le 15 décembre 1291, mort au Château de Montmélian le 24 juin 1343. Il avait 38 ans, il était chanoine, sans être lié aux ordres sacrés, lorsque les Etats généraux l'appelèrent à la souveraineté. La couronne de Savoie ne pouvant tomber en quenouille, la duchesse de Bretagne, fille d'Edouard, la réclama vainement.

Aimon, sage, prudent, économe, arriva tout à point pour réparer les pertes en hommes et en argent que la Savoie venait d'éprouver. Cependant, quelque désireux qu'il fût de conserver la paix, il eut, comme ses prédécesseurs, des guerres à soutenir avec le dauphin de Vienne; il y déploya beaucoup de bravoure et d'habileté. Elles finirent en premier lieu par la mort même du dauphin Guy VIII, atteint d'un coup d'arbalète au siége de La Perrière. Enfin, par un traité avec son successeur, ensuite duquel les confins des états furent définitivement fixés.

Les règlemens de ce grand Prince sur l'administration de la justice et sur l'économie intérieure seront toujours ses plus beaux titres de gloire. Il créa, sous le titre de chancelier, un chef de l'ordre judiciaire, chargé de l'exécution des lois et de la surveillance des juges; institua une cour suprême de justice à Chambéry (1329), et établit les assises publiques (1336). On doit à Aimon l'achèvement de la chapelle du Château de Chambéry, et l'Hôtel-Dieu de S.-Genix-d'Aoste.

XIX. Louis II, Baron de Vaud, mort gouverneur de Rome pour Henri VII, en 1350. En lui finit la branche des barons de Vaud. Elle s'éteignit au bout de 60 ans; Louis II la termina glorieusement. Il était brave, prudent, consommé dans les affaires. Il se trouva aux batailles de Créci et de Montcassel, et s'y distingua.

XX. Amédée VI, surnommé le *Comte vert*, fils d'Aimon, né au Château de Chambéry le 4 janvier 1334, mort de la peste à Naples, le 2 mars 1383. Ce souverain fut comparable aux plus grands capitaines par sa valeur, sa probité et son habileté. A peine sorti de tutelle, il tailla en pièces l'armée combinée du marquis de Montferrat et de Luchino Visconti, et reçut la soumission spontanée de Mondovi et de Quiers (1347); ces villes avaient secoué le joug de Jeanne d'Anjou, reine de Naples, et étaient convoitées par ces princes. N'ayant pas craint de mesurer ses armes avec la France, devenue sa voisine par l'acquisition du Dauphiné, il gagna contre cette puissance la bataille des Abrets, et en reçut, par le mémorable traité de 1355, le Faucigny et le pays de Gex en échange de quelques places situées dans le Dauphiné. Il réunit à ses Etats la baronnie de Vaud (1350), qui fit retour à la couronne par l'extinction des Princes de Savoie, barons de Vaud. Il obtint de l'empereur le titre de Vicaire général de l'empire pour lui et ses descendans, et la diminution de l'autorité temporelle des Evêques. Il chassa

les troupes d'aventuriers anglais qui ravageaient le Canavesan. Cette province se donna à lui (1362), ainsi que Bielle (1379) et Coni (1382), villes libres, qu'il soutint avec le plus grand désintéressement contre leurs agresseurs. Il régla d'autorité, par les armes ou comme médiateur, les différens des petits Etats du Piémont, des princes de l'Italie, et même (1381) des républiques de Gênes et de Venise. Il replaça l'empereur Jean Paléologue sur son trône, après l'avoir délivré des mains des Bulgares. Il obtint de Louis d'Anjou, roi de Naples (1382), l'abandon volontaire du droit qu'il avait sur le Piémont (1). Enfin, ayant été nommé chef de la ligue contre les Gibelins, il mit presque aussitôt la victoire dans son parti. Ce Prince créa l'Ordre de l'Annonciade (1362), l'un des plus anciens qu'on connaisse.

En résumé, Amédée V mérita d'être appelé le protecteur du St-Siége, l'appui le plus inébranlable de la puissance impériale, l'ami et le vengeur des princes malheureux, le conseil et le médiateur des souverains. Ses armes relevèrent en Asie comme en Europe les trônes abattus; il fut pieux et libéral, recula considérablement les frontières de ses Etats; ils furent toujours en paix, quoiqu'il fût toujours en guerre.

XXI. Amédée VII, surnommé le *Comte roux* ou

(1) Probablement à l'exception de Nice et Vintimille, Louis d'Anjou n'ayant cedé les droits qu'il avait sur ces provinces qu'à Amédée VIII, par acte du 5 octobre 1418.

rouge, de la couleur de ses cheveux, né au Château d'Aveillane le 24 février 1360. Ce Prince, par les grâces de sa personne, son adresse, son agilité et son courage, se fit admirer dans les joutes et les tournois aussi bien que dans les combats. Il commença à se faire connaître sous la bannière de France, et surtout à la célèbre bataille de Rosebecq (1382). La mort du Comte vert, son père, l'ayant appelé au trône au milieu d'une expédition qu'il avait entreprise contre le sire de Beaujeu, celui-ci, qu'il poursuivait vivement, profita de cette circonstance pour faire agréer sa soumission. Libre de ce soin, Amédée VII, que pressait l'aiguillon de la gloire, céda aux instances de Charles VI, roi de France, et lui aida, avec 700 lances de purs Savoisiens, à faire lever le siége d'Ypres, attaqué à la fois par les Gantois et leurs auxiliaires les Anglais. Il fit aussi capituler Bourbourg, dont la garnison anglaise ne se rendit qu'à condition d'être escortée par le jeune Prince de Savoie. Tandis que ce Prince gagnait l'admiration de ses alliés et de ses ennemis, les Valesans, les marquis de Monferrat et de Saluces fomentaient des ligues et commettaient des agressions, les premiers contre leur Evêque, et ceux-ci contre la Maison de Savoie; il vint, dissipa ces troubles avec la rapidité de l'éclair, et repassa en France. Il y était encore, lorsqu'il eut à s'applaudir d'un triomphe plus éclatant que tous ses succès guerriers. Les habitans de Barcelonnette, et successivement ceux des pro-

vinces de Nice et de Ventimille se soumirent à sa puissance, du consentement même des rois de Naples et de Hongrie, qui s'en disputaient la possession (1). En sorte que le Comte rouge eut l'insigne honneur d'avoir poussé les bornes de son héritage jusqu'à la mer, par son seul mérite. Il mourut à Ripaille en 1391, âgé de 31 ans. Il paraît que, devenant chauve de bonne heure, comme Jules-César, il se fia à un médecin africain, qui promettait de lui rendre sa chevelure, et qui le tua par l'effet de remèdes trop corrosifs (2).

XXII. Humbert de Savoie, Comte de Romond, fils naturel d'Amédée V. Il fut fait prisonnier par les Turcs à la bataille de Nicopolis, et demeura sept ans

(1) Ces peuples, selon nos vieux historiens, pour donner leur voix au Comte rouge, se seraient réunis en assemblée solennelle, sous un grand chêne, devant le monastère de St-Gons près de Nice. Ce chêne, qui fut pendant deux siècles un objet de vénération pour leurs descendans, devait être démesurément grand; autrement il faudrait dire avec le sublime Milton :

. . . . . à leur vaste affluence
A peine suffisait le vestibule immense . . . . .
Tout à coup, ô prodige! . . . .
Ces peuples surhumains. . . . .
Pareils à d'humbles nains, en un point se resserrent.

(2) M. Cibrario a vu à la Chambre des Comptes le procès instruit à ce sujet; mais il ne dit pas si cet *Africain* ne serait pas l'infortuné médecin qui eut la tête tranchée pour avoir empoisonné le Roi, et dont l'innocence fut reconnue. Il est vrai de dire que celui-ci était de Stupinis et s'appelait Pierre; mais on a bien toujours dit aussi qu'Amédée VII était mort d'une chute de cheval.

leur captif. Il fut député au concile de Constance et fait Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade.

XXIII. PHILIBERT Ier, Duc de Savoie, né le 7 août 1465, mort à l'âge de 17 ans. Son histoire est tout entière dans celle des troubles qui agitèrent ses Etats pendant la régence d'Yolande de France, sa mère.

XXIV. PHILIPPE II, surnommé *Sans terre*, fils du Duc Louis, né à Chambéry le 15 février 1438. Parvenu au trône à l'âge de 58 ans, après une jeunesse orageuse, il s'y fit remarquer par des lois qu'il donna pour simplifier les formes de la justice. Ses entrailles furent déposées à Lémenc, dans un tombeau de marbre noir.

XXV. YOLANDE-LOUISE DE SAVOIE, fille du Duc Charles, morte en 1500, âgée de 13 ans.

XXVI. LOUIS DE SAVOIE, fils du Duc Philippe, mort en 1502.

XXVII. DOM ANTOINE DE SAVOIE, fils naturel du Duc Charles-Emmanuel, mort en 1657, Abbé d'Hautecombe et Chevalier de l'Annonciade.

XXVIII. MARIE-ANNE-CAROLINE-GABRIELLE, mariée au Duc de Chablais (1775), son oncle paternel, morte en 1824.

XXIX. CHARLES-FÉLIX, Roi de Sardaigne, naquit le 6 avril 1765; il était le quatrième fils de Victor-Amédée III, et porta avant d'être Roi le titre de Duc de Genevois. Appelé à l'exercice du pouvoir

souverain dans des circonstances difficiles, et par l'abdication de Victor-Emmanuel (13 mars 1821), il l'accepta. Mais il différa de prendre le titre de Roi jusqu'à ce que son frère, placé dans une situation parfaitement libre, pût lui faire connaître que telle était sa volonté. Il montra dès le premier jusqu'au dernier jour de son règne la volonté franche et inébranlable de maintenir les droits de la couronne.

Ce Prince honora le trône par sa loyauté, par sa probité, par son exactitude scrupuleuse, par la pureté de ses mœurs, et par une piété sans faste et sans ostentation. On a dit que les Rois ne sont pas susceptibles d'attachement; cette assertion, qui est puisée dans une connaissance profonde du cœur humain, ne lui était point applicable. Il était sincèrement affectionné aux personnes qui étaient entrées dans son intimité, et en était de même aimé pour lui seul. Il n'y avait pas en cela de *favoritisme;* son amitié, sa confiance n'appartinrent qu'à des personnages graves, d'une intégrité et d'une capacité reconnues, tous portés à l'ordre et au bien public. Sa prédilection pour la Savoie, où il fut toujours accueilli avec enthousiasme, n'est ignorée de personne. Le caractère de ses habitans sympatisait avec sa manière de voir, qui était simple, franche, unie. Chacun sait que la crainte de tomber entre les mains d'un architecte à idées gigantesques, le gênait dans l'acquisition d'Hautecombe. Il fut tout heureux lorsque M. Melano, adoptant ses vues, l'as-

sura qu'il n'y aurait rien de changé aux constructions de cette Abbaye, qu'il n'y avait lieu que de rétablir ce qui avait cessé d'exister. Aussi, lors de son second voyage en Savoie, les intentions du Monarque ayant reçu leur pleine exécution, cette circonstance parut ajouter à l'intérêt si vif, si juste, si profond qu'il portait au royal Monastère.

Toutes ces belles qualités que nous admirons dans ce Souverain ont paru surannées à quelques jeunes écrivains français. Auraient-ils préféré qu'il en eût eu de tout opposées? Auraient-ils voulu que le dernier rejeton d'une succession, non interrompue pendant 800 ans, de 39 souverains, eût rêvé à 66 ans de jeunes utopies? Ils n'ont pas su apprécier non plus les améliorations qui lui sont dues. Comme législateur, Charles-Félix établit la publicité des hypothèques (16 juillet 1822), supprima le ministère de la police (13 novembre 1821), institua les Tribunaux de Judicature-Maje (27 septembre 1822); donna des règlemens sur l'exercice du notariat, sur l'administration des bois et forêts, et sur celle des mines (1822); créa les Ecoles communales (23 juillet 1822). Et, comme protecteur éclairé des arts et de l'industrie, on doit à ce Prince les Chambres d'Agriculture et de Commerce (1825); l'achèvement du palais de l'Académie Royale des Sciences; un Musée égyptien, le plus riche peut-être qu'il y ait en Europe; les agrandissemens et embellissemens de la ville de Turin; le

magnifique pont de la Doria, et surtout le diguement de l'Isère, qui suffirait seul à l'illustration de son règne.

Charles-Félix ne borna pas ses soins à l'administration intérieure de son royaume. Il entreprit une expédition sur les côtes d'Afrique, qui ne fut pas sans gloire pour son pavillon. Tripoli fut bombardé par la flotte de S. M., sous les ordres du brave Scivoli ; la flotte du dey fut en partie brûlée, et ce forban fut forcé de donner satisfaction de ces insultes récentes et passées.

Enfin, pour donner d'un seul trait l'idée du gouvernement de ce Souverain, il suffira de dire qu'il eut pour premier Ministre Roget de Cholex, dont l'intégrité, la capacité, la noble indépendance n'ont jamais été contestées, et qui, à tous égards, est incomparable à ses prédécesseurs.

Charles-Félix mourut le 27 avril 1831, dans la onzième année de son règne. En lui s'éteignit la branche aînée de la Maison de Savoie. Le Prince de Carignan, chef de la branche collatérale lui a succédé sous le nom de Charles-Albert.

TITRE DEUXIÈME.

ETAT ANCIEN DU MONASTÈRE.

ARTICLE PREMIER.

Eglise. — Chapelles. — Sacristie.

L'Eglise d'Hautecombe fut destinée spécialement à servir de sépulture à nos Princes. Ils y avaient fait bâtir de magnifiques chapelles dans le genre gothique, ornées de peintures et de bas-reliefs, savoir :

La Chapelle des Princes, érigée avec le plus grand luxe en 1340, par le Comte Aimon. Il y avait fait établir vers le centre un vaste caveau, rendu à sa destination primitive, et dont la majeure partie subsistait en 1825. Cette chapelle, protégée par un grillage en fer, s'est maintenue dans toute sa splendeur jusqu'au moment de la révolution.

La *Chapelle des Barons de Vaud*, sous le vocable de St-Michel.

Nous ne faisons que rappeler sommairement le nom de ces deux chapelles, parce qu'elles ont été repro-

duites, ainsi que les mausolées, avec une vérité et un talent admirables sous le ciseau des sculpteurs Louis et Benoît Cacciatori (1), appelés à grands frais par S. M. pour le rétablissement d'Hautecombe. Comme S. M. a daigné tracer préliminairement de sa propre main les bases de ce rétablissement, il est avéré que c'est Elle-même qui a conçu l'heureuse idée de conserver scrupuleusement à l'Abbaye la forme et les ornemens antiques qui la caractérisaient; Elle a été merveilleusement secondée dans ses vues par M. Melano, capitaine-ingénieur, unique architecte d'Hautecombe, qui, sans autre guide qu'une partie de l'église encore debout, quelques fragmens épars, et l'Histoire de Guichenon à la main, est parvenu à les réaliser.

La *Chapelle* que le Comte *Romond* fit ériger par addition dans un angle au sud du Monastère. La statue du fondateur, parsemée de croissans, rappelait l'infortune et le courage de ce Prince (2).

Les auteurs font encore mention de la *Chapelle* dédiée aux Abbés S. Bernard et S. Benoît par Bonne de Bourbon, épouse d'Amédée VI; elle existait en 1700,

(1) Ces sculpteurs avaient déjà donné des preuves de leur talent dans l'achèvement du Dôme de Milan; deux ans leur ont suffi pour parachever 90 statues, 6 mausolées et plusieurs bas-reliefs, en y comprenant les chefs-d'œuvre qu'ils ont sculptés pour la Cathédrale de S.-Jean-de-Maurienne. Nous tenons d'eux-mêmes la plupart des renseignemens consignés ci-après Tit. III.

(2) Voir Tit. Ier, art. III, page 22.

et est dépeinte en ces termes : *Aliud intrà ecclesiam divis Benedicto et Bernardo Abbatibus sacellum eleganti structura posuit Bona de Borbonio* (Th. Sab.) ; mais dès long-temps il n'en reste aucun vestige.

Indépendamment de ces chapelles, créées par la Maison de Savoie et à son usage unique, il existe au couchant de l'église d'Hautecombe, et hors de son enceinte, la *Chapelle* dite *de Belley ;* elle fut fondée par Claude d'Estavayé, du pays de Vaud, en 1318. Cet illustre personnage fit bâtir cette chapelle pour servir de sépulture aux Evêques de Belley, dont le diocèse s'étendait alors jusqu'au second pont du Tillet, entre le Vivier et Aix-les-Bains.

Ce serait ici le cas de parler de la sacristie : on y voyait, dit l'auteur que nous venons de citer, plusieurs anciennes peintures, des reliques précieuses dans des châsses d'or et d'argent (1), des vases sacrés et des ornemens de grand prix, deux colliers de l'Ordre de l'Annonciade donnés par le Comte vert ; enfin, une infinité de monumens et de documens à consulter par quiconque voulait approfondir notre ancienne chronique. Nous ne nous arrêterons pas à décrire ces objets, parce qu'ils n'ont qu'un rapport très-secondaire au Monument royal, d'après le point de

(1) Il résulte de la sommaire-apprise, que le crâne de Ste Hérisne, veuve de l'empereur Constantin, sauvé par M. Gabriel Dupuy, et un bras de S. Célestin se trouvaient parmi les reliques d'Hautecombe.

vue sous lequel nous l'envisageons, et que leur perte est irréparable.

ARTICLE II.

Chapelle isolée dite de S.-Bernard.

Nous ne nous arrêtons pas non plus, par les mêmes motifs, à parler de la chapelle de S.-Bernard, isolée à l'extrémité du roc qui s'élève à pic sur le lac, et qu'on dit avoir été fondée avant le Monastère. Entourée de débris, cette chapelle représente une de ces ruines conservées soigneusement près des anciennes habitations féodales, pour constater leur antiquité; elle est encore, pour l'observateur, un point de comparaison qui lui rapelle les vicissitudes humaines, et ce qu'était Hautecombe avant que la piété filiale l'eût rendue à sa destination (1).

ARTICLE III.

Inscription romaine.

Au surplus, quoi qu'on ait dit de cette chapelle, les antiquaires, qui font naître l'Abbaye d'Hautecombe sur les ruines d'un temple romain, lui attribuent une existence bien antérieure à toute autre construction : suivant M. Abauzit, savant bibliothécaire de Genève, on voyait dans le cloître l'inscription suivante :

AVG. . . . SACRVM C. FL. VOLTIN–SABINVS.

(1) Ces ruines, depuis 1826, ont fait place à un nouveau bâtiment.

Mais comme tout ce qui nous reste d'Hautecombe éloigne formellement l'idée qu'il y ait eu sur ce local aucun temple romain, et qu'il serait possible qu'on eût transporté cette inscription en-deça du lac, on ne peut rien induire de positif de la remarque du savant Genevois.

ARTICLE IV.

Mausolées (1). — Epitaphes. — Vicissitudes du Monastère.

Nous nous hâtons, en conséquence, d'arriver à la narrative historique des mausolées et épitaphes dont l'histoire nous a conservé le souvenir. Les auteurs des 16me et 17me siècles rapportent qu'il existait à Hautecombe, de leur temps :

1° Dans le cloître à l'entrée de l'église, le mausolée en marbre blanc, sans aucune inscription, d'Humbert III ;

2° Entre l'église et le grand autel, le superbe mausolée en bronze de Boniface de Savoie, Archevêque de Cantorbéry, avec sa statue du même métail. L'inscription portait ces mots : *Hic jacet Bonifacius de Sabaudiæ, Cantuoriensis Archiepiscopus, operibus bonis et virtutibus plenus. Obiit autem apud Sanctam Helenam anno Domini* MCCLXX, 14 *die julii ;*

(1) Guichenon, dans son Histoire généalogique de la Maison de Savoie, 2 vol. in fol. 1660, a donné les dessins de tous les mausolées.

3o Dans la Chapelle des Princes, les statues d'Aimon et d'Yolande son épouse ;

4o Attenant à la Chapelle de S.-Michel, les statues en marbre blanc de Louis de Savoie, Baron de Vaud, et de Jeanne de Monfort son épouse ;

5o Dans la Chapelle dite de *Romond*, la statue de marbre blanc d'Humbert de Savoie, Comte de Romond.

Toutes ces statues étaient de grandeur naturelle. D'après l'usage des temps antiques, les personnages étaient couchés sur leur cercueil ; la plupart avaient les mains jointes et les yeux fermés. Ils ont tous été reproduits dans le nouvel Hautecombe.

Guichenon fait encore mention de l'épitaphe qu'on voyait sur la pierre tumulaire qui parait les cendres d'Amédée IV, et qui est conçue en ces termes : *Anno* MCCLIII, 3 *idus julii, sepultus hic fuit, inclita recordationis ac famosissimus vir Dominus D. G. Comes Sabaudiæ.*

Il dit aussi avoir lu cette autre épitaphe sur un fragment de la pierre qui était sur le sépulcre de Guillaume de Savoie : *Anno* MCCXXXIX, 3 *nonas maii, delatus fuit de Curia romana illustrissimus vir Dominus Wilelmus de Sabaudiæ, electus Valenciæ*....... Il paraît que ce fragment ne fut pas conservé long-temps, puisque, 34 ans plus tard, l'auteur qui nous sert d'autorité s'exprime ainsi : .... *periit non ita pridem illud quod ejus fratri Wilelmo positum legebantur.*

Tout autre tombeau avait disparu déjà avant 1700.

D'après les usages des 12me et 13me siècles, où il semblait que la grandeur des Princes se mesurait sur celle de leur mausolée, nous avons lieu de croire que la dépouille mortelle de tous nos anciens Comtes et Ducs avait été également parée et relevée par des tombeaux, au moins jusqu'au moment de l'établissement du souterrain de la chapelle des Princes. Il n'est pas besoin d'avoir vu le cimetière du Père de la Chaise, et les distinctions que le moindre parvenu y mesure, pour être persuadé que le grand Amédée n'a pas été transporté d'Avignon à Hautecombe, pour être placé ou plutôt perdu sous une simple pierre tumulaire. Assurons-nous plutôt que le ravage des siècles qui avaient plané sur la Royale Abbaye, et peut-être les invasions de l'ennemi l'avaient privée en partie et de ses mausolées et de ses plus riches ornemens. Il ne peut même rester le moindre doute à cet égard, si l'on consulte nos anciens historiens et surtout l'auteur que nous ne cessons d'invoquer. Tantôt il énumère les pertes d'Hautecombe : *Decorabatur olim picturis, signis, columnis, æreisque ac marmoreis ornamentis, ibidem Sabaudorum Principum liberalitate collatis ; at potissimam eorum partem temporum* vicissitudo, *ac ex quo Abbatia regulari Abbate destituta est, hominum incuria labefactavit*. Tantôt il s'écrie : *Facile arguet ex ea quæ nunc est qualis quantaque fuerit Altacumba*. Autre part il rappelle ces vers d'Ausonne :

Miseremur periisse homines! monumenta fatiscunt,
Mors etiam Saxis, nominibusque venit.

Nous apprenons, de plus, qu'après l'occupation de la Savoie par les Espagnols, en 1742 et 1743, les religieux d'Hautecombe furent obligés de faire des réparations et reconstructions considérables à leur monastère, auxquelles ils employèrent les revenus des commanderies des Ss. Maurice et Lazare, qui leur avaient été abandonnés pendant la guerre. C'est par suite de ces reconstructions et des constructions terminées en 1783 (1) que les bâtimens composant le corps de logis ont pris la forme moderne qu'ils ont en ce jour; c'est aussi dès lors que l'église ayant été agrandie, le tombeau d'Humbert III se trouva placé dans l'église, et non dans le cloître à l'entrée de l'église.

A en juger par la vue perspective qui nous reste d'Hautecombe, cette Abbaye aurait, à la même époque, subi quelque réduction; car, au levant, il paraît qu'elle était attenante à la Chapelle de S.-Bernard, et au couchant il y avait la porte dite de *l'aumône,* qu'on

(1) Après le traité d'Aix-la-Chapelle (1752), l'Abbaye fut réunie au Chapitre de Chambéry, dont le Doyen eut le titre d'Abbé d'Hautecombe, à charge de payer une prébende congrue pour huit religieux. Par transaction Genin notaire (1767), les religieux furent mis en possession de propriétés et servis suffisans pour l'entretien de dix religieux, avec condition de terminer l'aile au levant du bâtiment commencé, au moyen du correspectif de 10,000 liv. que le Chapitre devait fournir. Fort de ces secours, les moines d'Hautecombe commencèrent et terminèrent en 1788 cette construction.

ne retrouve plus. Dans tous les cas, il fallait bien que cette Abbaye fût, dès son origine, plus considérable qu'elle ne l'est maintenant, puisque S.-Bernard, dans ses épîtres 48 et 142, où il parle de la visite qu'il fit à Hautecombe, porte à 200 le nombre des personnes qui s'y trouvaient.

Ainsi le temps seul, indépendamment des vicissitudes du monastère, avait considérablement détérioré l'église d'Hautecombe et ses funèbres monumens, lorsque la révolution vint leur porter les derniers coups : deux commissaires s'y transportèrent de Chambéry le 4 novembre 1792, pour s'emparer des richesses qu'elle contenait. D'autres y vinrent en 1793; mais tous ces commissaires opérèrent rapidement leurs actes de vandalisme; et il est bien constant que si la cupidité leur fit remuer les cendres de quelques sépulcres, ce ne fut pas dans l'intention de les outrager.

Un peu plus tard (1800) cette église fut transformée en ateliers et en magasins de faïencerie. Les travaux qui s'exécutèrent à ce sujet accumulèrent une grande quantité de décombres vers le chœur ; et comme c'était sur ce dernier emplacement que se trouvaient les sépultures, elles furent dès lors à l'abri des profanations.

L'église était en cet état, ses combles étaient entr'ouverts et une partie des murs renversés, lorsqu'en 1824 S. M. vint en Savoie. La présence de Charles-Félix y fit oublier bien des maux. Dans le nombre de

ceux qu'il sut réparer, celui-ci n'échappa pas à son attention : il racheta aussitôt Hautecombe sur ses revenus privés ; dans moins de deux ans cette célèbre Abbaye fut rendue à sa destination primitive; le sanctuaire et ses monumens furent restaurés jusque dans leurs moindres détails.



TITRE TROISIÈME.

ETAT ACTUEL DU MONASTÈRE.

ARTICLE UNIQUE.

Eglise. — Chapelles. — Monumens.

Section 1re. — Eglise.

L'église d'Hautecombe a conservé la configuration d'une croix qu'elle avait obtenue en 1743, époque à laquelle les anciennes dimensions de la nef avaient été changées. Cette nef, dans son état actuel, a la forme d'un carré long, accompagné de deux bas-côtés très-étroits. La croisée est surmontée d'une coupole.

A droite et à gauche du chœur et sur le même front, quoique dans un moindre degré de profondeur, sont les Chapelles des Princes et de S.-Michel; celle-ci est du côté de l'Epître, l'autre du côté de l'Evangile.

Entre la Chapelle S.-Michel et la sacristie, se trouve la petite Chapelle du B. Alphonse de Liguori.

Par addition, extérieurement à l'église, existent, à la partie centrale nord-est de la nef, la magnifique Chapelle qui, sous le vocable de S.-Félix, a remplacé celle de Romond ; au fond, à gauche de la nouvelle

entrée de l'église , la Chapelle dite de Belley. *(Voir les Sections* 2 *et* 3 *ci-après).*

Le grand autel est à la romaine; le plafond du chœur a été peint par les Vacca , qui y ont reproduit avec leur admirable talent , dans divers médaillons , les traits principaux de la vie de S. Bernard; ils ont de même peint , à droite et à gauche des vitraux, Ste Marguerite de Savoie , le bienheureux S. Amédée , et divers trophées de religion , et dans les pendentifs de la coupole les quatre Evangélistes. Ces peintures, notamment les Evangélistes , ont mérité beaucoup d'éloges : « elles réunissent l'éclat de la fresque au « fini des tableaux peints à l'huile. »

Depuis l'inauguration des tombeaux (1826), l'église d'Hautecombe possède *des vitraux;* ils proviennent de Vienne en Autriche, et ont été peints par Hothgassner, artiste qui a contribué à la renaissance de ce genre de peinture. Les sujets qu'il y a traités sont une descente de Croix, une Vierge avec l'enfant Jésus, la visite des Rois mages, le Père éternel, l'œil de Dieu, le Nazaréen, un S.-Suaire.

Pour donner une idée des richesses en sculpture et en peinture que possède Hautecombe , nous croyons devoir ajouter à la description sommaire de l'église , la nomenclature de celles des Chapelles et des Monumens.

Section 2. — *Chapelle de Belley* (1).

Façade extérieure au nord-ouest.

A droite : ¿ S. Célestin, pape; S. Zénon, ermite; * Ste Rose, S. Malcus, ermite.

A gauche : ¿ S. Augustin, S. Vital, * S. Gualtério, ermite; Ste Clorinde, martyre.

Intérieur de la même Chapelle.

Au-dessus de la porte : La Religion, le bon Pasteur, Moïse.

Tombeau de Claude d'Estavayer, encastré dans le mur du côté de l'Evangile, avec bas-reliefs.

« Cet évêque était d'une illustre famille du pays de Vaud, dont l'attachement à la Maison de Savoie occasionna, dans le 15e siècle, le célèbre duel entre Gerard d'Estavayer, qui voulait venger la mort du Comte rouge, et Othon de Grandson, qui fut tué dans le combat. »

A droite : * S. Zénon et deux évêques.

A gauche : * S. Ubalde, S. Alphonse de Liguori, S. Deogratias.

Monument en marbre noir de la Duchesse de Chablais, placé à gauche en entrant. Au-dessus de ce

(1) L'astérisque * indique les statues d'une petite dimension; le point d'interrogation renversé ¿ indique les statues de moyenne grandeur, ou grandes comme nature.

monument sont deux pleureuses. Sur ce marbre a été gravée l'inscription suivante :

ANNIVERSARIVM . SACRIFICIVM
PACI . SVPERVM . ADPRECANDÆ
MARIÆ · ANNÆ
MAVRITI . CABALLICENSIVM . DVCIS . VXORI
ADARAM . HVJVS . TEMPLI . MAXIMAM
INSTITVIT
KAROLVS · FELIX · REX
MEMOR . SORORIS . DVLCISSIMÆ
QVA . COMITE
ITINERE . IN . ALLOBROGES . SVSCEPTO
HIC . DEVM . FVERAT . VENERATVS
ANNO . MDCCCXXIV.

Monument de Charles-Félix, aussi en marbre noir. Il est à côté de celui de la Duchesse de Chablais sa sœur.

L'Autel de la Chapelle de Belley est décoré d'un tableau de Serrangioli estimé des connaisseurs ; il représente la Ste Vierge apparaissant à S. Bernard, et « se fait remarquer par l'expression de son beau mouvement, la correction générale du dessin, le gracieux surtout de la tête et de la pose entière de la Vierge. Ce tableau, pour le coloris, porte l'empreinte de l'école française. »

Section 3. — Chapelle de S.-Félix.

Une Chapelle nouvellement bâtie à gauche, et dédiée à *S. Félix*, a été érigée sur les ruines de la chapelle de Romond, pour marquer l'époque de l'heureuse restauration d'Hautecombe. La grande pensée de faire renaître cette illustre et antique Abbaye méritait sans doute d'être consacrée par l'érection d'un nouveau monument religieux. La différence des temps devant ici être marquée, M. Melano, d'après les ordres du Roi, n'a plus été astreint à se conformer au style du moyen âge; en donnant à la Chapelle de S.-Félix une élégante forme circulaire, éclairée par le haut, il a fait ressortir admirablement le beau contraste de la noble simplicité de l'architecture grecque à côté de la richesse du genre moresque. Cette Chapelle ajoute un grand intérêt à l'ensemble de l'église d'Hautecombe (B. de V.).

Monseigneur l'Archevêque en a posé la première pierre en 1825.

L'autel est en marbre. Au-dessus, dans une niche, on remarque la belle statue de S. Félix; la pose en est noble, l'exécution soignée. L'artiste y a concilié le caractère antique avec l'expression moderne; elle est digne d'un talent déjà célèbre en Italie. Deux autres statues s'y font encore remarquer, celle de la bienheureuse *Marguerite de Savoie*, et celle du *Comte Romond*. Les cinq croissans qui brisent les armes de

celui-ci, et les mots *Alayac* (Dieu soit avec nous), répétés sur ses habits, rappellent ses exploits et sa longue captivité chez les infidèles.

Autour de la Chapelle on admire quatre médaillons en relief, représentant les traits les plus éclatans de la vie de Ste Félicité et de ses sept filles. L'ame et la vie respirent dans ces bas-reliefs, qui sont d'un très-beau style.

Tout a été extraordinairement soigné dans cette Chapelle d'ordre ionique; l'architecte, l'artiste s'y sont surpassés. Une inscription a été placée sur le mur extérieur nord-ouest de cette Chapelle :

Rex . CAROLUS . FELIX
Loco . AERE . *suo* . *redempto* . *monumenta*
Majorum . *ob* . *vetustatem* . *diù*
Neglecta . *lustrationibus* . *expianda*
Curavit , *templum* . *quod* . *bellum* . *et* . *licentia*
Temporum . *profanum* . *fecerant*
Ampliatio . *solo* . *iterum* . *dedicavit*
Cœnobium . *restituit*
Anno . MDCCCVI

SECTION 4. — *Chapelle des Princes.*

Extérieur de la Chapelle.

Au nord : ¿ S. Nicolas, Ste Faustine. *Au levant* : ¿ deux Apôtres, qui ont seulement été restaurés.

Contre le mur de la Chapelle : *S. Ernest, S. Etienne.

Intérieur de la Chapelle.

Sur une crenelure de style gothique : ¿ les 12 Apôtres S. Pierre, S. Simon, S. Jacques le mineur, S. Mathieu, S. Jacques le majeur, S. André, S. Mathias, S. Philippe, S. Jean, S. Thomas, S. Bartholomée, S. Jude–Tadée.

En face du monument d'Aimon : ¿ S. Second, Ste Marzie, martyre.

Au-dessus du même monument et à côté de l'autel : *S. Magne, pape; Ste Monique.

¿ S. Maurice, S. Romain, ermite; un Evêque grec, un saint martyr.

Autour de l'autel (peintures) : S. Pierre, S. Paul, S. Augustin, S. Basile, S. Grégoire, S. Anastase, Isaïe, Jacob, Elie, David, Abraham, Moïse.

Dans la Chapelle des Princes, la peinture le dispute à la sculpture. Outre les 12 Apôtres, de grandeur moyenne, on y remarque l'*Annonciation de la Vierge*, peinte à la détrempe par M. Vacca, de Turin, avantageusement connu; et, par le même peintre, les 12 Patriarches, peints à l'huile, de grandeur naturelle, et placés successivement dans des niches de style gothique, qui font le tour de l'autel et forment autant de tableaux d'un grand effet, soit par la chaleur du coloris et la richesse des draperies, soit par l'expression des têtes, entre autres celles de David et de S. Augustin, et surtout par la variété des poses, malgré

l'espace resserré des niches, qui ne permettait aucun développement.

Plafond : La Foi, l'Espérance, la Charité, la Chasteté.

Au-dessus de l'entrée : La Piété et l'Annonciation de la Ste Vierge.

Section 5. — *Chapelle de S.-Michel.*

Peintures : Les figures symboliques des Evangélistes : l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf.

Section 6. — *Chapelle du bienheureux Liguori.*

Cette Chapelle, qui était autrefois sous le vocable de la Ste Vierge, n'est remarquable que par sa grande simplicité.

Section 7. — *Monumens.*

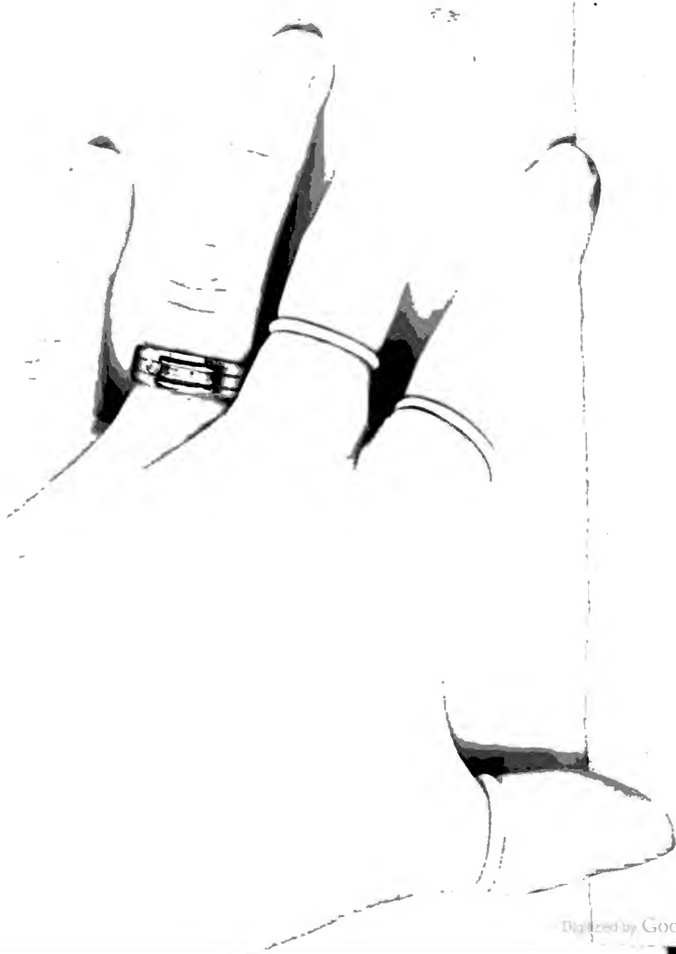
Mausolées adossés aux colonnes latérales de la nef (1).

N° 1 du plan. Philippe de Savoie. Il fut prévôt de Bruges et Evêque de Valence.

N° 2. Philippe II, *Sans terre.* * Son ambassade auprès du pape Alexandre VI.

N° 3. Thomas Ier. * Charte donnée à la ville de Chambéry.

(1) L'astérisque * indique que le monument a un bas-relief. Le sujet mentionné est celui que représente ce bas-relief.



N° 4. Edouard le *Libéral*. * Bataille de Mons-en-Puelle.

N° 5. Louis de Savoie, fils de Philippe II, âgé de 14 ans. La statue représente l'ame, et le bas-relief son entrée au ciel.

N° 6. Amédée VI, surnommé le *Comte vert*. * Prise de Gallipoli sur les Turcs.

N° 7. Amédée V *le Grand*. * Traité de paix qu'il fit signer au Comte de Genève sous le Château de Monthoux.

N° 8. Louis II. * Bataille de Créci.

N° 9. Dom Antoine, Abbé d'Hautecombe, d'Aulps et de St-Michel de la Cluse. * Sa sépulture.

N° 10. Amédée VII, dit le *Comte rouge*. * Siége de Bourbourg.

N° 11. Philibert l'*Oiseleur*. * Visite qu'il fait avec sa mère au Comte de Bourgogne, à l'occasion de sa maladie.

N° 12. Jean de Savoie, décédé en bas âge. Statue enfantine.

Mausolées adossés aux murs de la nef, ou placés dans l'intérieur des Chapelles.

N° 13. Humbert III. Ce mausolée, d'une grande simplicité, sans inscription, sans reliefs, est surmonté de la statue d'Humbert III, revêtu d'une tunique et d'un manteau, sans aucun des attributs de sa dignité. Il n'offre rien de remarquable si ce n'est son emplace-

ment isolé dans la nef, près de la porte qui communique au cloître. Si nous osions entamer une discussion indispensable, puisqu'il s'agit d'éclaircir un fait, nous dirions que le seul isolement d'Humbert III, savoir, pendant six siècles à l'entrée extérieure du cloître, et par suite de l'agrandissement du cloître, dans la position qu'il occupe, indique qu'il n'avait point pensé, comme on le croit généralement, à destiner l'Abbaye d'Hautecombe pour servir de sépulture à sa famille. Un pareil projet suppose un commencement d'exécution que l'isolement de la tombe d'Humbert dément. Il paraîtrait, au contraire, que ce sont ses descendans qui réalisèrent ce projet du moment où les cendres d'un si saint personnage eurent été déposées à Hautecombe.

Nº 14. Pierre de Maurienne.

Nos 15 et 16. Sous l'arc du mur qui sépare la chapelle du sanctuaire est le mausolée de Louis Ier, Baron de Vaud, et de Jeanne de Montfort sa femme. Les statues, grandes comme nature, sont revêtues de longues tuniques; les pieds du Prince reposent sur un lion, et ceux de Jeanne de Montfort sur un chien levrier ; deux petits anges sont debout vers chaque oreiller.

Nos 18 et 19. Entre le chœur et la chapelle de S. Michel est placé le mausolée d'Aimon et d'Yolande son épouse, servant de pendant au précédent. Deux piliers tronqués divisent en trois parties la face de ce tombeau, qui est décoré de sept *pleureuses*. Aimon est

représenté le casque en tête, et armé de toutes pièces; sa statue et celle d'Yolande sont surmontées de plusieurs petits baldaquins, formés d'un seul bloc de pierre. Ce monument, pour la hardiesse et le fini, est peut-être celui dont les artistes ont le plus à se louer.

N° 17. Le tombeau de Boniface de Savoie, Archevêque de Cantorbéry, placé derrière l'autel, du côté de l'Epître, est supporté par six génies; aux pieds de la statue, qui est de grandeur naturelle, sont enlacés deux serpens, symboles de la prudence. Ce morceau de sculpture a été extrêmement soigné dans son ensemble et dans ses détails : génies, ornemens, colonnes, baldaquins, statue et autres accessoires, tout dans ce monument est d'une grande richesse de décorations et d'invention. L'inscription a été conservée telle que nous l'avons donnée page 31.

N° 20. Tombeau de Louis II, Baron de Vaud. Il est à côté de celui de Louis Ier son père.

N° 21. Amédée IV.

N° 22. Germaine de Zæringen. Ce mausolée est en avant de la chapelle de S. Félix, et fait pendant à celui d'Humbert III, son mari qui est vis-à-vis à l'entrée du cloître.

N° 23. Le Comte Romond. La description de sa statue a été donnée en même temps que celle de la chapelle de S. Félix dans laquelle elle se trouve.

N° 24. Tombeaux de Charles-Félix et de la Duchesse de Chablais. (Voir *Chapelle de Belley*).

SECTION 8. — Monumens à élever.

1. Thomas II.
2. Marguerite de Savoie.
3. Sibille de Beaugé.
4. Agnès de Savoie.
5. Yolande-Louise de Savoie.
6. Béatrix de Savoie.
7. Guillaume de Savoie.

SECTION 9. — Appartemens de Leurs Majestés.

Le Monastère et le *pavillon des Princes* ont été restaurés en même temps que l'église. Nous ne pouvons nous empêcher de mentionner au moins succinctement les décorations du pavillon des Princes, qui a été réservé pour servir d'appartemens à Leurs Majestés.

Dans le vestibule : On distingue six médaillons, qui ont tous trait à l'histoire sacrée. On y voit aussi la Justice, la Force, la Tempérance, la Prudence, peintes sous leurs emblêmes respectifs, et au milieu du plafond, la Religion et ses divers attributs.

Dans la salle d'audience : Les connaisseurs ont remarqué un morceau riche de vigueur et d'exécution, représentant Moïse recevant les tables de la loi sur le mont Sinaï.

Dans la Galerie : Les quatre Sybilles.

Dans l'antichambre de la Reine : David jouant de la harpe.

Dans le salon de la Reine : On trouve dans le beau médaillon peint au milieu du plafond une production pleine de grâce et de suavité ; ce sont douze Anges, entourés de guirlandes, qui supportent la Bible.

TITRE QUATRIÈME.

DÉPOUILLES MORTELLES DES PRINCES.

ARTICLE Ier

Découvertes de ces dépouilles.

Au reste, ni les bâtimens, ni les marbres, ni les peintures, ni les brillans arceaux d'Hautecombe ne font pas le principal objet des sollicitudes de la Savoie; elle demande ce que sont devenus dès avant la révolution les débris sacrés des Amédée, des Aimon, et de tant d'autres héros qui l'ont illustrée, et ce que ces mêmes débris sont devenus depuis la révolution. La découverte des caveaux d'Hautecombe, qui a eu lieu ensuite des fouilles ordonnées par S. M., et là sommaire-apprise qui s'en est ensuivie (1) ayant heureusement satisfait à cette question, nous allons les analyser succinctement, et donner sur chaque tombeau les faits qui s'y rattachent.

(1) Ce document, que nous avons écrit à triple original, rattache réellement l'ancien Hautecombe au nouveau par l'étendue, la force et l'authenticité des dépositions qu'il contient. Il est le vrai fondement de la restauration du Monastère.

Section 1re. — Caveau de la Chapelle des Princes.

Nous avons insisté à démontrer que de grandes vicissitudes avaient été éprouvées par la royale Abbaye avant et depuis le 16e siècle, parce que, dans le vague où nous ont laissé les anciennes chroniques sur l'emplacement d'une infinité de tombes, nous avions besoin de cette donnée pour nous orienter dans leur recherche. Elle constate en effet les motifs qui portèrent le prince Aimon à établir dans la chapelle qu'il fit construire un vaste caveau, dont ni lui ni sa femme ne devaient profiter, en démontrant que ce fut dans l'intention d'y recueillir les précieux restes de ses prédécesseurs, disséminés dans des tombes dont les insignes avaient disparu. Dès-lors, nous comprenons pourquoi il n'est resté aucun vestige de ces tombes, pourquoi le caveau établi par Aimon prit immédiatement le nom de *Chapelle des Princes*, au lieu de s'appeler *Chapelle d'Aimon*, du nom de son fondateur, qui y avait son mausolée. Cette opinion, déjà émise par Guichenon et Paradin, fut définitivement confirmée par les fouilles qui furent faites dans les souterrains du Monastère.

Il est aussi avéré que le souterrain de la Chapelle des Princes devint pour les successeurs d'Aimon, à l'instar de St-Denis, l'antre royal où, comme dans un vaste reliquaire, on jetait les restes du temps et la

surabondance des grandeurs du Duché de Savoie ; que là venaient tour-à-tour s'engloutir nos Princes. Un d'entre eux (et toujours le dernier descendu dans les abîmes) restait au bas des degrés du souterrain « comme pour inviter sa postérité à descendre. » En effet, il a été constaté par la sommaire-apprise que le premier objet qui frappa les dévastateurs, en entrant dans ce caveau, fut une couronne ducale en cuivre doré. Or, cette couronne n'a pu être placée que sur les cendres de Philippe ou de Philibert, les seuls et derniers Ducs déposés à Hautecombe. Cette couronne et un cercueil en plomb furent emportés par eux, mais ils allégèrent le poids du cercueil, en vidant les ossemens sur la place où ils se trouvaient.

Ensuite des ordres de S. M., MM. d'Oncieu de Chaffardon et Melano ayant fait procéder, dans les premiers jours de 1825, à la fouille des souterrains d'Hautecombe, cette opération, conduite avec des soins, des précautions et une intelligence rares, obtint les plus heureux résultats. Des ossemens et des fragmens d'ossemens en assez grande quantité furent extraits des quatre compartimens qui composaient le caveau de la Chapelle des Princes (2e, 3e et 4e journées), et seulement ceux de deux squelettes du caveau aussi dit des Princes, situé sous le Dôme. Tous ces ossemens furent déposés dans des cercueils provisoires, ceux-ci sous No 5, et les autres sous Nos 2, 3 et 6.

Le savant anatomiste (le docteur Rey), qui a été

appelé à rapporter sur tous ces ossemens, a déclaré qu'ils appartenaient à plusieurs individus d'âge et de sexe différens.

Section 2. — Tombeau de Boniface.

Sur la fin de la seconde journée des fouilles, on trouva de plus, dans le caveau placé contre le mur, derrière le maître-autel, le squelette de Boniface, Archevêque de Cantorbéry (1). La tête et les membres principaux étaient extraordinairement bien conservés, et nous avons long-temps admiré nous-même, lors de la sommaire-apprise, l'espèce de pétrification qui s'en était opérée. Ce squelette fut isolé dans la caisse No 4.

Nous ferons ici, une fois pour toutes, la remarque que les sépulcres d'Hautecombe gisent sur un sable fin de grès desséché, et qu'ils ont dû absorber tout l'humide des dépouilles mortelles qui leur étaient confiées, et les conserver par un effet semblable à celui des sables égyptiens.

Section 3. — Tombeau d'Humbert III.

La première journée des recherches faites dans les souterrains d'Hautecombe fut employée à déblayer ce

(1) Le mausolée de bronze qui décorait cette tombe fit croire qu'elle contenait des richesses, et elle souffrit quelques profanations.

tombeau. Il y fut découvert des ossemens de quatre individus, dont un en bas âge. Ayant été avéré par la déposition de témoins savans de ces faits, que les dépouilles mortelles d'Humbert III, de Germaine de Zæringen sa femme, et d'Agnès leur fille, déposées sous le mausolée d'Humbert III, n'avaient souffert aucune atteinte, elles ont été mises dans la caisse N° 1, pour y être restituées.

Section 4. — Tombeau d'Aimon et d'Yolande.

L'identité de leurs dépouilles reste à constater, et comme elles ne peuvent que faire partie du compartiment de la Chapelle des Princes le plus rapproché de leur mausolée, et que les recherches faites dans ce compartiment ont été fructueuses, on a l'espoir, pour ne pas dire la certitude, de les posséder dans la caisse sous N° 2 déjà mentionnée.

Section 5. — Tombeaux des Barons de Vaud.

Dans un petit caveau, sous leur chapelle, il a été d'abord découvert en 1825 les ossemens d'un seul individu, qui ont été déposés dans une caisse particulière, sous N° 8. Successivement de nouvelles perquisitions ayant été faites, on a découvert, *une année plus tard*, les restes de Louis II, Baron de Vaud.

Section 6. — Caveau de la Chapelle de Romond.

Enfin, le quatrième jour des recherches, on trouva dans un caveau des squelettes plus ou moins incom-

plets de l'un et de l'autre sexe, de personnes avancées en âge et d'enfans (Rapport du docteur Rey). Un témoin a rapporté qu'en 1793 ces ossemens se trouvaient dans un sarcophage de bois dur, et que ce caveau, qui n'avait jamais changé de destination, était celui-là même qui se trouve indiqué dans le *Théâtre de Savoie*, page 70, en ces termes : *Ac demum Humberti Sabaudiæ nothi*.

ARTICLE II.

Identité des dépouilles retrouvées.

Rien n'a pu induire en erreur sur l'identité de toutes ces dépouilles mortelles. Il est absolument avéré qu'aucun individu étranger à la Maison de Savoie n'a été enterré dans l'enceinte du Monastère. La *Chapelle de Belley*, bâtie extérieurement au cloître pour recevoir les restes de Claude d'Estavayer, qui n'appartient pas à la Maison de Savoie, en serait seule une preuve irrécusable, si la déposition des témoins, l'état dans lequel se trouvaient les caveaux au moment où la découverte en fut faite, avaient pu laisser quelques doutes.

Tous ces précieux restes, recueillis soigneusement dans des caisses fermant à clef, étaient accompagnés des procès-verbaux constatant leur identité et l'indication du local d'où on les avait extraits. Immédiatement après la déclaratoire de Mgr l'Archevêque, donnée

en grande pompe en 1825, ils ont été transférés dans des sarcophages revêtus dans l'intérieur de lames en plomb et recouverts de velours cramoisi; successivement ils ont été déposés, sous scellés, dans une armoire, à la sacristie, en attendant que les tombeaux qu'on leur préparait fussent achevés.

ARTICLE III.

Inauguration (1).

Les choses étaient en cet état; les chapelles, les mausolées, le Monastère en entier relevés dans tous

(1) Pour ne pas rompre en visière aux personnes pour qui la poésie a des attraits, nous donnons ici quelques fragmens des vers publiés dans la 1re édition de cette Notice; nous demandons pardon d'avoir eu le courage de les reproduire.

Le temps qui toujours vient, qui nous fuit, qui nous presse,
Et dont la double main d'une égale vitesse,
Détruit et reproduit;
Qui, trente ans sous nos pas, fit naître les prestiges
Par de cruels efforts enfanta les prodiges
Du soleil qui nous luit;

Disperse chaque jour, sur le torrent des âges,
De nos troubles passés les derniers héritages,
Les haines des mortels,
Et, propice surtout à cette aimable rive,
Son souffle de la paix y fait fleurir l'olive,
Raffermit les autels.

Partout un calme heureux pénètre, vivifie
Le germe des vertus, des arts, de l'industrie,
Trop long-temps fourvoyé.

. . . .

leurs détails, lorsque S. M. Charles-Félix, mettant la dernière main au mémorable exemple de piété filiale et de vénération pour les tombeaux qu'il lui appartenait de donner au monde, se rendit en personne

O temps! du grand moteur agent lent et sublime,
Couvant ses hauts desseins, en deroulant l'abîme
Aux peuples stupéfaits;
Dont le terrible vol, souffle, apporte et féconde
Tant de funestes maux qui désolent le monde
Tant de biens imparfaits;

Tu pus à ce pays substituer la vie,
Nous rendre nos cités, nos Rois, une patrie,
Des temples, des pasteurs;
Démasquer des partis les sanglans artifices,
Sauver jusqu'à nos mœurs des modernes caprices,
Et tu laisses des pleurs!

O profonds souvenirs d'une nation fidèle
Saints aïeux de nos Rois, des Rois le vrai modèle,
Père des vos sujets!
Demi-dieux immortels, dont la douce puissance
Nous léguait vos vertus, vos lois, une existence,
Vos cendres . . . . . vos souhaits!

Où sont-ils vos tombeaux qu'un peuple entier révère,
D'Hautecombe, en long deuil, l'antique Monastère,
Et tous ses monumens?
Ne reverrons-nous plus de pieux cénobites
Offrant à l'Éternel, sur vos urnes bénites,
Des hymnes, de l'encens?

O temps! rends ces cercueils, dont les triples rangées
Se pressaient, s'emplissaient, n'étaient jamais comblées,
Intarissaient nos pleurs;
Sur lesquels de vingt Rois reposait l'ombre immense;
Où gisait des De Vaud l'entière descendance,
Le néant! les grandeurs!

à Hautecombe (3 août 1826) pour inaugurer les cendres de ses pères.

Le lendemain et le surlendemain , Mgr l'Archevêque de Chambéry fit la consécration de la nouvelle église , des chapelles et des ornemens ; il fut procédé

Faut-il que la révolte, en sa marche homicide,
Sur cet asile saint portant sa main perfide,
Ait souillé ses degrés!
Couverts de noirs fourneaux, de ronces et d'épines,
Les tombeaux de nos Rois, sous cet amas de ruines,
Seront-ils restaurés?

Oh! s'il restait encor de cette Dynastie
Que Bérold révéla, que Félix vivifie,
De funèbres débris!
Si ce marbre éloquent, ces pompes, ces insignes
Reprenaient leur éclat, en tout renaissaient dignes
De notre Saint-Denis!

Être immense, éternel, dont la seule pensée
Entretient l'harmonie et fait la destinée
Des mondes et des cieux;
Qui reproduis tes soins sur toute la nature,
Dans le don de ces Rois en comblas la mesure
Pour nous, pour nos aïeux.

Ah! ces Princes chéris, ta plus sensible image,
Bénis de leurs sujets, conquérant leur hommage
En sachant t'honorer,
Auront-ils vainement consacré cette enceinte,
Compté sur notre amour, sur la piété sainte
Qu'ils surent inspirer?

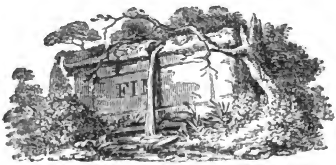
Entends, Dieu bienfaiteur, notre prière instante;
Ranime le désert d'Hautecombe expirante;
Révèle ses trésors....
Je me trompe, ou le jour que la Savoie implore
A dardé ses rayons.....

le 6 du même mois d'août à l'inauguration des tombeaux, avec les formalités requises, et une pompe telle que la circonstance le comportait. Les cercueils, dans lesquels avaient été déposées les dépouilles mortelles découvertes dans les souterrains d'Hautecombe, furent processionnellement transportés de la sacristie dans l'église d'Hautecombe, et déposés, savoir : ceux sous N°s 1, 4, 5, 7 et 8, de même que celui sous N° 9, contenant les restes de Louis II, Baron de Vaud, dans les tombeaux auxquels ils appartenaient (*V. p.*44 *et suiv.*) ; et ceux sous N°s 2, 3 et 6, sous le monument du Prince Aimon. La tête de la princesse Béatrix, qui avait été conservée dans la sacristie de l'église des Echelles (elle avait été inhumée au Château des Echelles), fut mise dans le cercueil de Boniface, Archevêque de Cantorbéry.

Le jour qui suivit cette touchante cérémonie, Mgr l'Archevêque célébra un service solennel pour le repos des Princes et Princesses qui avaient élu leur tombeau à Hautecombe, et S. M. signa (7 août 1826) la charte par laquelle Elle fit donation aux Religieux Bernardins de la Consola (ils ont été remplacés par ceux de Citeaux) du Monastère et de tous les biens meubles et immeubles en dépendans, plus d'un revenu annuel de 10,000 livres. S. M. s'en réserva le patronage pour Elle et ses successeurs.

Ainsi s'est consommée la restauration d'Hautecombe. Admirons comment, à travers les âges et les

vicissitudes, se sont conservées les précieuses dépouilles de nos Princes, et comment, dans les mains de la Providence, ces mêmes vicissitudes sont devenues une grande leçon pour les peuples, et un nouveau lien pour unir la Savoie à un Monarque qui est venu lui-même rendre plus brillante et plus belle cette Abbaye historique dont elle s'énorgueillit.



AVEC PERMISSION.

PLAN

des Mon…

d'Ha…

L'astérique = indique les monumens sous lesquels existent des sarcophages.

